

Verdalle Infos

n°6, Janvier 2023





Mesdames, Messieurs,

En ces premiers jours de 2023, je vous adresse mes vœux les plus sincères en mon nom et en celui des membres du conseil municipal.

Mes premiers souhaits sont des vœux de paix et de santé pour chacune et chacun d'entre vous ainsi que pour vos proches. Avec la santé, on peut tout affronter, ou presque.

Ensuite, ce sont des vœux de bonheur, le bonheur qui passe par l'épanouissement personnel et professionnel, par l'amour, par l'amitié et enfin par tout ce qui contribue à la qualité de vie au quotidien.

C'est là que nous intervenons pour une meilleure qualité de vie dans notre commune. Aussi, je remercie :

Les agents, Nathalie, Pascale, Karine M, Karine S, Karine DSE, Delphine, Véronique, Jannick et Thibault ;

L'équipe enseignante toujours motivée pour le soutien et la réussite des écoliers ;

La gendarmerie, les pompiers, la Communauté de communes Sor et Agout, le service trésorerie, les commerçants, les artisans et toutes les professions libérales qui se mobilisent et contribuent à l'amélioration de notre quotidien ;

Les présidentes et présidents des associations et leurs membres pour leur vitalité ;

Les bénévoles de la bibliothèque pour leur dynamisme afin de donner le goût de la lecture ;

Les adjoints et les conseillers pour leur disponibilité, leur implication en tant qu'élus et leur dévouement au service de tous les verdallais.

La période que nous vivons est difficile et toutes ces personnes sont précieuses, elles sont à l'écoute, cherchent des réponses, essaient de soutenir et de trouver des solutions. Ce sont les interlocuteurs vers lesquels se tournent les citoyens.

A Verdalle, le maire que je suis s'attache à préserver l'unité de notre commune aux entités différentes. Cette volonté, avec les élus, nous l'avons également quand il s'agit d'embellir et d'entretenir la commune. Les travaux prévus (rappelés dans les précédents Verdalle-Info) se sont réalisés en respectant les coûts et les délais.

Fort de cette expérience, l'étude de la seconde tranche de travaux de l'avenue Monsarrat est en cours. A la fin du premier semestre 2023 une nouvelle période de travaux sera à l'ordre du jour. Je m'applique à maintenir un village dynamique tourné vers l'avenir.

Sur notre commune, durant l'année 2022, 4 bébés sont nés, 5 couples se sont mariés, 4 couples se sont pacsés et 4 personnes nous ont quittés. Sinon, la population totale de la commune est de 1186 habitants, au 1er janvier 2023.

On souhaite que cette année soit à la hauteur de vos espérances, pleine de satisfactions, parce que prendre soin des uns et des autres reste notre cap.

Bonne lecture de ce premier bulletin de l'année qui vous permet de prendre connaissance de toutes les décisions prises et de toutes les actions menées. Avec l'équipe municipale, nous tenons à être transparents envers tous les habitants de la commune.

BONS VŒUX 2023.

Philippe Herlin

« La vie, c'est comme une BICYCLETTE, il faut avancer pour ne pas perdre L'ÉQUILIBRE »

Albert Einstein



Meilleurs Vœux 2023

Sommaire

- 2 - Edito
- 4 - Dans la commune
- 12 - Actualités
- 24 - CCSA
- 27 - Numéros utiles
- 28 - Portrait



Comme nous l'avons déjà évoqué dans nos éditions précédentes, l'éclairage de Verdalle a progressivement été modifié au

complètement n'aurait pas permis de réduction drastique de la consommation d'énergie. L'unique partie non éclairée aux LED concerne l'éclairage public de la seconde tranche des travaux. Elle se réalisera au cours de l'année 2023.

cours des années précédentes pour favoriser l'utilisation de matériel à technologie LED.

Les bâtiments communaux se sont vus aussi entrer dans cette ère d'économie, en effet ils sont tous équipés en LED. Au niveau de l'école, les consignes ministérielles ont été transmises à la directrice pour application.

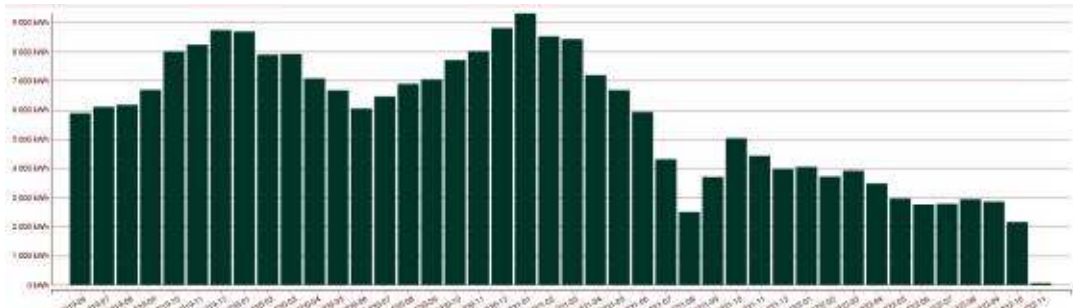
A l'heure où les économies d'énergie sont devenues indispensables en matière de maîtrise des coûts, cet équipement a complètement rempli son rôle et le graphique ci-dessous vous donne un aperçu de la gestion des dépenses.

Le logement situé au dessus de la bibliothèque a vu ses menuiseries rénovées pour un meilleur confort et une meilleure isolation.

Pour ce qui est de l'éclairage nocturne, le choix a été fait de le maintenir. En effet, l'éclairage à LED est automatiquement diminué (de 70%) de minuit à 5h. Le stopper

En conclusion, Verdalle participe à l'effort collectif en faveur de la sobriété énergétique.

Consommation de l'éclairage public sur 3 ans



Nouvelle avenue Monsarrat

Après des mois de travaux, la première tranche de la rénovation de l'avenue François Monsarrat arrive à son terme.

Le résultat a fière allure !

De l'entrée du village (côté Saint Affrique-les-Montagnes) jusque devant le parvis de la mairie, la chaussée et ses abords ont été entièrement rénovés pour répondre aux exigences de conformité et de sécurité, notamment pour les personnes à mobilité réduite et en fauteuil roulant ainsi que pour les poussettes.

Le résultat donne une image accueillante et moderne du village.

Les opérations de goudronnage nocturnes ont attiré les plus curieux une bonne partie de la nuit et les nuisances ont été réduites au

minimum pour le confort des usagers de la route et des riverains.

Les plantations effectuées par l'entreprise SERPE sont à présent achevées et l'arrosage a été intégré pour une consommation d'eau la plus restreinte possible.

Les différentes phases de travaux se sont bien déroulées et le budget prévisionnel a été respecté. Encouragée par cette expérience positive, la municipalité souhaite poursuivre dans cette voie, elle est d'ores et déjà à l'œuvre pour l'étude de la deuxième phase qui devrait bientôt débuter.

Dès la fin du premier semestre 2023, une nouvelle période de travaux sera à l'ordre du jour.

La patience et la prudence seront à nouveau de mise.



Nouveau site internet

En juillet dernier, vous avez pu découvrir le nouveau site Internet du village ; le moment était venu de l'actualiser. En effet, les évolutions en matière de communication digitale sont nombreuses et rapides.

L'avancée majeure du nouveau site est la fonctionnalité « responsive », c'est à dire qu'il s'adapte à tout

support : PC, tablettes et téléphones portables.

N'hésitez pas à nous faire part de vos propositions, à nous envoyer des photos pour enrichir les illustrations ! Ce site est avant tout le vôtre, nous le ferons évoluer avec plaisir grâce à vos suggestions.



ACTUALITES LA MAIRIE VIE PRATIQUE LOISIRS TOURISME CONTACT



Verdalle

Communication



Afin de recevoir les mails d'information, n'oubliez pas de vous inscrire à :

communicationverdalle@gmail.com.

Malheureusement, nous avons quelques adresses mail mal orthographiées, si vous pensez être inscrits mais n'avez toujours rien reçu de notre part, n'hésitez pas à nous le signaler !

Les nouveaux inscrits sont toujours les bienvenus. Parlez en autour de vous.

Si vous recevez ce bulletin en version numérique mais que vous souhaitez continuer à le recevoir chez vous en format papier, faites le savoir, nous continuerons à vous le distribuer !

Des exemplaires sont aussi disponibles en mairie.

Bénévole à la bibliothèque : pourquoi pas vous ?

La bibliothèque municipale de Verdalle est toujours heureuse de vous accueillir les samedis matin, de 10h30 à 12h, place de la Combélarié où l'inscription et les prêts sont gratuits.

Ravies de partager des moments d'échanges avec les lecteurs et lectrices, les bénévoles, Nicole, Françoise, et Elisabeth sont toutefois comme les trois mousquetaires ; elles seraient enchantées de se retrouver à quatre !!

Alors, si vous aimez la lecture, les échanges, et que vous disposez d'un peu de temps certains samedis matin, pourquoi pas vous ?

Et si nous nous retrouvions à cinq, ce serait encore mieux !



Café-lire



Le 8 décembre dernier, à 20h30, les bénévoles ont animé une soirée "café-lire" à la bibliothèque. Celle-ci a été une réussite, nous étions onze, c'était inespéré !

Après présentation des livres, le moment convivial "gourmand" était très animé, tout le monde est resté un moment pour discuter.

Ont été présentés :

2 romans policiers de Peter May :

- La trilogie écossaise
- La mort aux quatre tombeaux

7 romans :

- La méthode Molotov- Les 2 Freds
- Le coeur glacé- A. Grandes
- Normal People- Sally Rooney
- La librairie de Téhéran- M. Kamali
- Là où chantent les écrevisses- D. Owens
- Une femme- Annie Ernaux
- Changer l'eau des fleurs- V. Perrin

1 récit :

- Quand tu écouteras cette chanson- Lola Lafon

1 livre d'art :

- Forêts - Un peintre au bois dormant- C. Pons Capitaine

1 roman jeunesse :

- Olympe de Roquedor- J-Philippe Arrou-Vignod et F. Place



Il apparaît indispensable de sensibiliser l'ensemble de la population aux règles en place qui concernent les nuisances et les incivilités.

La liberté a ses limites : en prendre trop c'est empiéter sur celle de l'autre. Il devient urgent de revoir notre façon d'être et d'appliquer ce que la plupart du temps nous demandons aux autres !

Que chacun respecte la loi en place, c'est la première politesse que nous devons à notre voisin. Certains ont remarqué récemment à leurs dépens que la police municipale de la CCSA veille au grain.

Alors attention aux dépôts sauvages, au vandalisme, aux nuisances sonores, aux stationnements gênants et dangereux, aux excès de vitesse et autres infractions.

Le respect, la considération, le civisme, l'attention aux autres, tout comme la politesse ou la courtoisie, sont autant de comportements qui nous permettent de vivre en société.

Respecter l'autre, c'est respecter le travail des employés communaux qui passent trop de temps à ramasser des bouteilles vides, des masques chirurgicaux et à réparer le mobilier urbain lâchement dégradé.

Respecter l'autre, c'est aussi respecter notre cadre de vie : en jetant son mégot et son mouchoir dans la poubelle, en ramassant ce que son chien laisse sur le trottoir, en garant sa voiture aux seuls endroits prévus, en laissant dormir ses voisins, etc... Ces quelques efforts ne coûtent pas grand-chose et apportent beaucoup au bien vivre ensemble !



**QUELQUES RAPPELS
A SUIVRE :**



Dans une démarche citoyenne, la municipalité souhaite vous associer à l'entretien des trottoirs devant votre propriété. Votre implication permettra une propreté régulière et limitera l'intervention des services techniques.

En cas de neige ou de verglas, vous devez entretenir le trottoir devant chez vous.

«Les riverains des voies communales doivent procéder, chacun au droit qu'il occupe, au sablage, à la mise en tas de la neige sur les trottoirs et au

nettoisement et balayage des feuilles. Il est appelé que les tampons de regard et les bouches d'égout doivent demeurer libres.». En vertu de l'article L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT), le maire exerce la police municipale en vue d'assurer notamment « la sûreté et la commodité du passage dans les rues, places et voies publiques, ce qui comprend le nettoyage ». Dans leur immense majorité, les trottoirs relèvent du domaine public. Malgré cela, c'est le propriétaire occupant, le locataire ou l'usufruitier de l'habitation qui doit en assurer l'entretien.



Limitation de vitesse à 30 km/heure dans le village



Bien que ce soit une route départementale (D85), la vitesse maximale autorisée dans le village est fixée à 30 km/heure, eu égard à une nécessité de sécurité et de circulation. Il est impératif de respecter cette règle afin d'assurer la sécurité de tous, d'éviter des accidents et pour le bien-être des Verdallais.

L'équipe municipale compte sur votre bon comportement de citoyen. En qualité d'officier de police judiciaire, le maire peut constater les infractions au code de la route commises sur le territoire. Pour les excès de vitesse prévus aux articles R413-14 et suivants du code de la route, la gendarmerie peut être présente pour constater et faire appliquer leur pouvoir de police de circulation.

Élagage des haies en bordure des voies publiques



Lorsque les arbres et arbustes ont bien poussé, les haies des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en entravant la circulation des

piétons, des véhicules et en réduisant la visibilité.

Afin d'éviter ces difficultés, la commune rappelle aux propriétaires riverains qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure du domaine public.

La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait.

Les riverains doivent obligatoirement :

Élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière à ce qu'ils ne

gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux. Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs (EDF, téléphonie, éclairage public) Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).

Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987). Le maire peut contraindre un propriétaire à élaguer ses arbres et plantations en lui adressant une injonction de faire. En cas de mise en demeure sans résultat, le maire pourra ordonner des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents.

Un riverain qui planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de deux mètres de la route sans autorisation s'expose également à une amende de 1500 euros (article R. 116-2 du Code de la voirie routière).

Nous ne souhaitons pas en arriver là et comptons sur votre civisme.

Des poubelles pas très exemplaires



A chaque fois, le constat est tristement le même, les consignes de tri ne sont pas vraiment respectées ou comprises et ce, quels que soient les emplacements des poubelles dans tout le village ainsi que dans les hameaux.

Les containers jaunes débordent de gros cartons non pliés, parfois remplis d'autres déchets : grillage, bois, vêtements....

Les emballages et papiers sont parfois mis en sac au lieu d'être déposés en vrac.

Parfois même, les détritiques qui n'ont rien à voir avec la collecte d'ordures ménagères sont déposés à côté des containers. Le ramassage de ces encombrants se fait donc par l'agent communal au détriment de ses autres missions pour le village.

Rappelons que la déchetterie de Soual n'est qu'à quelques kilomètres et les heures d'ouverture sont assez larges pour que chacun puisse s'y rendre.

Notons aussi que ces incivilités impliquent un surcoût pour la collecte ainsi que pour le tri. Parfois dans l'impossibilité de procéder à un triage dans cette accumulation de détritiques, certaines matières ne sont finalement pas recyclées.

A l'heure du constat inquiétant de l'état de la planète, les efforts de chacun semblent indispensables.

Tout cela donne une mauvaise image de Verdalle et c'est un manque de civisme.

Nous souhaitons que Verdalle reste un village où il fait bon vivre et dans la mesure où les rappels sont restés vains, la police intercommunale procédera à des verbalisations sur la commune.



Une première partie de l'année scolaire riche en animations



Le programme de ce début d'année scolaire a fait la part belle à diverses activités.

Côté sport, les occasions de bouger ont été nombreuses.

Une fois la reprise des classes passée et le rythme scolaire repris, une journée de découverte multi-activités a mobilisé petits et grands. Les enfants ont pratiqué : rugby et volley pour tous, y compris pour les maternelles mais aussi badminton et foot.

Cette journée a été plébiscitée par l'ensemble des élèves et de prochaines éditions sont à prévoir. Par la suite, il y a eu VTT pour les CE2, golf pour les CE1.

La classe de cours moyen a participé au cross du collège de Dourgne. Ce fut une belle approche pour que l'entrée dans le secondaire se fasse avec moins d'appréhension.

Le cross de l'école quant à lui est prévu pour le 23 Juin.

Malgré l'annulation des sorties à la patinoire, de nombreuses autres activités sportives sont à prévoir au cours des prochains mois : optmist pour les CM2, volley pour les CM1 natation pour la classe grande-section/CP.

Une sensibilisation au tri des déchets est organisée pour toutes les classes avec la participation de la communauté des communes Sor et Agout. Les enfants pourront ainsi montrer l'exemple à leurs parents !



Autre belle initiative de moments partagés :

Les classes de CE2, CM1 et CM2 font la lecture aux petits, fiers d'écouter les histoires lues par les grands !

Dès le mois de Mai, ce sera au tour des CE1 de faire leur entrée dans le club des lecteurs, grâce aux conseils des CM. La découverte des

Une première partie de l'année scolaire riche en animations

livres se fera d'autant plus facilement. Les bienfaits de la lecture inter-classes ont fait leur preuve. Sensibiliser les élèves, les valoriser dans leur apprentissage est une valeur précieuse de l'enseignement.



Pendant les vacances de Noël, un chalet est venu compléter l'équipement des écoliers dans la cour de l'école. Il permettra d'abriter les diverses draisiniennes, ballons, cerceaux et jeux d'extérieur indispensables au bon déroulement des récréations. Ainsi, le rangement sera optimisé avec ce joli bâtiment. Bien qu'il donne l'impression d'être en bois, en fait, il est réalisé en béton préfabriqué. Ainsi, cet équipement sera durable et fiable.



Avant de partir en vacances, les enfants ont pu profiter d'un spectacle de Noël sur le thème du cirque, offert par la mairie. Certains ont même pu y participer.



Une première partie de l'année scolaire riche en animations



Le repas de Noël a été très apprécié dans une salle magnifiquement décorée à l'initiative du personnel communal ; un grand merci à elles.

Et pour finir l'année 2022, le Père Noël s'est invité au goûter de Noël pour offrir des cadeaux à chaque classe, commandés par l'intermédiaire de la mairie et des maîtresses.



Tennis club de Verdalle

Durant la première quinzaine de juillet et sous une météo très favorable, se sont déroulés les stages de tennis pour enfants et adultes du tennis club de Verdalle.

Les stages se déroulent de 9H à 12H pour les enfants en fonction des groupes d'âges et à partir de 19H pour les adultes : 20 enfants et 12 adultes ont pu bénéficier des cours prodigués par Nicolas (Professeur de tennis au Tennis Club de Dourgne). Nos petit(e)s joueurs(es) de tennis ont su profiter aussi du city-stade pour compléter leur matinée sportive ! Les adultes ont su, eux aussi, apprécier un

moment sportif et convivial clôturé par une auberge espagnole le dernier vendredi soir de la quinzaine sportive.

Un grand merci aux bénévoles et à la mairie qui ont permis le bon déroulement des stages sur un terrain tout neuf !



Une fête nationale ensoleillée et divertissante



Après avoir été privés durant quelques temps des occasions de se réunir, il semble à présent que toutes les fêtes soient plus belles et plus appréciées encore.

Le 14 Juillet en est une belle illustration.

Après une cérémonie de commémoration devant le monument aux morts avec le traditionnel discours de Monsieur le Maire et dépôt de la gerbe florale, c'est autour d'un apéritif offert par la municipalité que de nombreux convives se sont retrouvés.

Dans la douceur d'une chaude soirée d'été, sous le préau de la salle du foyer rural, les verdallais ont eu plaisir à partager cette agréable soirée.

Nourris d'un bon rougail-saucisse cuisiné par Stéphane ou repus de divers mets amenés par chacun, les villageois ont goûté au plaisir de danser et de bavarder jusque tard dans la nuit.

Au lendemain, c'est autour de nombreuses parties de pétanque conviviales que se sont poursuivies les animations.

Des moments chaleureux, du plaisir d'être ensemble en toute simplicité, c'est ainsi que la vie des villages exprime tout son charme !



Cérémonie et repas du 11 Novembre



Il y a des moments très attendus dans l'année, celui de la commémoration du 11 Novembre en est un, qui nous tient particulièrement à coeur.

Devant le monument aux morts, en souvenir de cet armistice signé le 11 Novembre 1918, petits et grands ont vécu un moment d'union. Les verdallais ont écouté avec attention les discours prononcés par Monsieur le Maire et par les représentants des anciens combattants, suivi de la Marseillaise interprétée à la trompette.

La présence de nombreux enfants du village, celle de notre jeune et fidèle porte-drapeaux Thibault et la belle gerbe florale composée par les écoliers laissent à penser que les jeunes générations sont sensibles à ce devoir de mémoire, nous les en remercions grandement.

L'implication sans faille des élèves de l'école publique et de leurs

maîtresses dans toutes les cérémonies est une chance pour le village, merci à eux !



Après ce moment solennel, la convivialité et la bonne humeur ont trouvé leur place dans un foyer rural plein de gaieté.

Réunis autour d'un bon repas servi par les membres du conseil municipal, les « aînés » du village ont été élogieux sur ce traditionnel rendez-vous annuel.

L'animation musicale, assurée cette année par Deazy Duo, a fait chanter et danser les convives jusqu'en fin de journée. Les notes mélodieuses de l'accordéon et de la trompette ont été particulièrement appréciées. Voilà une bien belle journée passée ensemble !



— Des décorations de Noël qui en mettent plein les yeux !

Fin novembre, la fine équipe de bricoleurs verdallais a mis en place, près du rond-point de l'entrée du village, côté route de Saint Affriquelles- Montagnes, les oeuvres réalisées pour se mettre à l'heure des festivités de fin d'année.

Les nouveautés 2022 étaient attendues avec impatience, quelques rumeurs laissaient penser que nous allions en prendre plein les yeux et c'est chose faite ! Ils ont entretenu le mystère des semaines durant, en travaillant du bois de récupération, sciant, ponçant et perçant, pour nous laisser découvrir avec plaisir leurs créations.

Désireux de transmettre leur savoir faire, les bricoleurs ont même embauché durant quelques heures des adolescents du village qui, à coup de pinceaux, ont mis de la couleur aux nouvelles décorations. Pour la deuxième année, cette aventure montre que les habitants sont prêts à se mobiliser pour donner de la chaleur et plus de convivialité au village. Pour toutes les valeurs qu'ils transmettent en s'investissant pour Verdalle, nous les remercions sincèrement.

Les décorations se poursuivent en déambulant dans Verdalle, au lotissement de la Catelane chez M. et Mme Voiseux : les décors illuminés donnent le sourire à tous. Les cerfs, rennes et bonhommes de neige parmi d'autres, ravissent les visiteurs.

Puis au détour du lotissement de la Lauzerdié, le spectacle musical édition 2022 est un vrai moment d'enchantement qui nous plonge dans l'esprit de Noël. Une dizaine de minutes de ravissement pour les yeux et les oreilles que l'on aime revivre au fil des soirs.



Nul doute que les années à venir laisseront place à de belles et nouvelles initiatives. Merci à ceux qui offrent ces moments par pure générosité, pour le plaisir de voir le sourire sur le visage des nombreux promeneurs.

Les activités du club des aînés

Début 2022, le bureau a été en partie renouvelé et le nombre d'adhérents a bien augmenté. On compte actuellement 117 membres. En 2020 et 2021, les activités ont été ralenties ou annulées suite au COVID.

Les concours de belote ont repris, 20 à 30 équipes s'affrontent dans une bonne ambiance.

Quelques repas ont été organisés avec à chaque fois une soixantaine de personnes.

Les lotos d'avril et d'octobre ont remporté un vif succès.

En octobre, nous avons fait une sortie sur Brassac avec visite d'une miellerie, d'un moulin et d'un four à pain. Nous avons déjeuné au restaurant "L'Auberge du Tilleul" à Guyor, avec au menu la fameuse poule au pot.

Nous pouvons dire que le bilan 2022 est satisfaisant.

Pour 2023, nous continuerons à organiser des concours de belote qui se dérouleront les 1er et 3ème mardi de chaque mois, sauf en juillet et août, afin d'observer la trêve estivale. Nous rappelons que toute équipe est admise (adhérents et non adhérents), 2 ou 3 lotos sont également prévus.

A l'heure actuelle, des repas et des sorties sont à l'étude .



Maison de retraite : Notre Dame de Touscayrats



Les résidents de la maison de retraite Notre Dame de Touscayrats à Verdalle ont la bougeotte ! Après avoir visité le parc du château de Verdalle, c'est à celui de Massaguel que certains se sont rendus.

Est venu rapidement le mois de septembre où notre rentrée s'est effectuée dans les rires et la bonne humeur.

Maison de retraite : Notre Dame de Touscayrats

Les résidents étant de fervents supporters, nous sommes également allés encourager notre équipe du Castres Olympique au stade Pierre Antoine, dans une ambiance festive.

A Touscayrats, c'est un écart de vie qui se joue entre les résidents, les collégiens du Lycée Touscayrat et l'école de ST Jean. Un échange très régulier qui crée des liens exceptionnels.



Vient ensuite la médiation cheval avec les lycéens accompagnés des résidents qui participent à leurs études et leurs projets scolaires durant l'année.

Les résidents n'ont pas chômé pour préparer un marché de Noël qui s'est déroulé sur un week-end et qui a eu un franc succès.

NOUVEAU

Nous proposons aux Verdallais qui seraient partants de nous prêter main forte, de nous accompagner dans un projet qui nous tient à cœur : permettre aux résidents de garder contact avec la génération internet !!

Deux conditions sont requises : avoir plus de 60 ans (pour avoir du temps) et partager nos valeurs pour nos aînés qui nous le rendent bien !!

N'hésitez pas à joindre Estelle ou Maël, les animatrices de Touscayrats 05/63/50/36/89





Comme le vide grenier était programmé le dimanche 18 septembre, l'idée de reporter la soirée au samedi 17/09 a vite été retenue.

Le comité des fêtes tient à remercier tous les Verdallais pour leur venue et leur soutien, que ce soit à la fête de la Saint-Jean ou en septembre.

Malgré la sécheresse exceptionnelle de cette année, la pluie s'est invitée pour la fête de la Saint-Jean.

Le comité des fêtes vous souhaite une bonne année et vous donne rendez-vous en 2023.

Et oui, cela a eu pour conséquence l'annulation de l'orchestre Konstrat le samedi soir, et du feu de la Saint-Jean.



Mais une soirée improvisée avec un DJ de dernière minute a conquis tout le monde avec une ambiance de folie.



Verdalle, Terre de jeux 2024



Voilà plus d'un an que Verdalle a été labellisé Terre de Jeux 2024 en vu des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Dans le cadre de ce label, le troisième Forum Terre de Jeux s'est tenu le 13 décembre dernier à Montpellier en présence, entre autres, d'Amélie Oudéa-Castéra, ministre des sports

Petit récapitulatif de ce qui a évolué à Verdalle

Depuis bientôt deux ans, un complexe sportif a vu le jour au bout de la rue des jardins. Une fois le terrain multi-sports implanté, c'est le terrain de tennis qui a été restauré, faisant le bonheur du Tennis Club Verdallais et de ses adhérents avec un revêtement en gazon synthétique.

De son côté, l'école publique de Verdalle a été labellisée Génération 2024 et nous remercions le corps professoral pour son implication. Dans le cadre de ce label, l'école a organisé sa deuxième édition d'une journée de découverte sportive. Grâce aux clubs locaux, le programme était bien chargé :

et des Jeux Olympiques et Paralympiques et de Tony Estanguet, Président de Paris 2024. La commune de Verdalle était représentée. Environ 500 collectivités se sont retrouvées, ainsi nous avons pu échanger sur les projets de chacun à l'échelle de nos territoires respectifs, dans le but de construire un projet sportif cohérent et raisonné sur notre commune.

C'est donc l'occasion de faire un point sportif sur les actions qui se sont déroulées en 2022 sur notre commune, ou à l'échelle nationale.

rugby, football, badminton, volley-ball, tir à l'arc et, pour l'aspect culturel, le Comité Départemental Olympique et Sportif du Tarn avait mis à disposition une exposition sur les affiches des Jeux Olympiques modernes.

Dans une belle dynamique, le sport et les valeurs qu'il véhicule a pris toute sa place au sein de la commune.





Décorations Verdallaises :

Avec l'aide d'un groupe de bénévoles et d'ados, les décorations du village ont donné un air de fête à Verdalle ; grand merci et grand bravo à tous !!!

Marché de Noël : Les samedi 3 et dimanche 4 décembre, de 10h à 18h, la MJC a organisé son traditionnel marché de Noël à la salle du foyer rural et sous le préau. 23 exposants étaient présents, ils ont présenté au public divers objets, pour la plupart faits main.

Le marché gourmand, certes petit cette année, a bien fonctionné et des idées ont germé pour l'agrandir et l'améliorer l'an prochain.

Pour la tombola un jambon était à gagner. Bravo à Jean Claude V. qui a choisi le bon numéro !!!

Le vin chaud était là et il a été bien apprécié durant ces 2 jours plutôt frisquets.

Grace à Cyril, les enfants ont été ravis, avec le maquillage offert à tous ceux qui le souhaitaient (même

les grands en ont profité), merci à lui. Le père Noël bien sûr était présent et nous le remercions également d'être resté parmi nous tout au long de ces deux journées. La date du marché de Noël 2023 est déjà fixée et des exposants souhaitent à nouveau s'inscrire.

Voyage à Strasbourg : Du 9 au 13 décembre, la MJC a proposé un voyage aux marchés de Noël de Strasbourg et de ses alentours. Malgré le manque de participants de Verdalle, le voyage a pu se réaliser et 50 personnes sont parties avec Mazacars, pour admirer de beaux villages, la fabrique de Munster, la promenade sur l'III... Nous avons eu un très bon guide qui nous a ravi par ses connaissances de l'histoire, mais aussi par son humour et sa gentillesse, par conséquent l'ambiance était là.

De nouvelles personnes sont très intéressées pour un prochain voyage et avec le chauffeur qui était génial, nous avons discuté d'une nouvelle destination pour 2023. Vous serez informés plus tard quand le projet sera étudié. Peut-être y aura-t-il des Verdallais intéressés !

En attendant, la MJC de Verdalle vous souhaite une belle et bonne année 2023.

Un nouveau forgeron à Verdalle



Sur notre commune, on aime visiblement travailler le fer. Après FEL Séguier, Ferritim, Alain Albert ou encore l'Oustal Dé Métal, c'est au tour d'Evans Moyer d'ouvrir un

atelier en tant que forgeron avec la spécialité « ferronnier d'art ». Vous avez donc le choix sur notre commune si vous avez besoin qu'un spécialiste travaille du fer pour vous.

Evans Moyer est joignable au 06 52 59 97 77 ou sur son adresse mail : contact.moyerfer@gmail.com

Trophée du Club Entreprises Sor Agout



Pour la catégorie agricole, l'équipe ScanFlock, installée à Verdalle, vient de remporter le trophée

Innov 2022 de «la meilleure innovation agricole» du challenge Sor Agout organisé par le CESA (Club des Entreprises Sor Agout). Ce trophée a pour but de mettre en valeur des artisans, entrepreneurs, associations et de mettre en lumière leur travail.

Josian Negre, éleveur de bovin lait, et Claude Canovas, vétérinaire conseil, gérants de la SAS VetelSud hébergée à Verdalle, ne comptent pas baisser les bras. Ils ont donc créé l'application ScanFlock, outil digital innovant de mise en relation à distance entre l'éleveur, son vétérinaire et ses conseillers d'élevage pour réinventer et pérenniser l'élevage de demain.

Face à la baisse de rentabilité des agriculteurs, de la désertification des vétérinaires ruraux ... cette situation socio-économique récurrente menace la survie de nos élevages, notre indépendance alimentaire et fragilise l'économie de nos territoires ruraux.



Information de la CCSA : courrier destination des foyers



Labessière-Candeil, le 25 novembre 2022

Madame, Monsieur,

**À partir du 1^{er} janvier 2023, trier devient simple :
tous les emballages et tous les papiers dans le bac jaune !**

Le 1^{er} janvier prochain, tous les emballages et tous les papiers devront être déposés dans le bac jaune, grâce à l'extension des consignes de tri. Ainsi, **vous pourrez trier tous les emballages métalliques, les briques alimentaires, les cartons et tous les papiers, mais aussi tous les emballages en plastique.** Pots de yaourt, barquettes, pots et tubes de crème cosmétique, boîtes de poudre chocolatée, films d'emballage, blisters, sacs plastiques ou filets (agrumes, oignons...) seront à déposer dans le bac jaune.

Un centre de tri Trifyl nouvelle génération, implanté à Labruguière, accueillera toutes les collectes sélectives pour les trier par matériau et permettre leur recyclage.

Le mémo-tri joint à ce courrier va vous permettre de répondre aux questions et rappeler les nouvelles consignes à tous. Un outil utile à conserver sur votre frigo !

De nouveaux autocollants sont installés sur les bacs jaunes.

Ces nouvelles consignes de tri sont identiques sur tout le territoire français. Où que vous alliez, vous triez tous les emballages et tous les papiers dans un même bac.

Attention : les emballages en verre (bouteilles, pots et bocaux) vont toujours dans le conteneur à verre.

En résumé...

Plus de doute : tous les emballages et les papiers se trient au bac jaune !

Trier devient simple !

1/ C'est un emballage ou un papier ? Déposez-le dans le bac de tri !

2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.

3/ Déposez vos emballages en vrac dans le bac jaune (non imbriqués).

Grâce à notre geste de tri, nous sommes tous acteurs du recyclage : Engageons-nous, trions plus !

Vous remerciant par avance pour votre engagement en faveur du tri et du recyclage, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les plus sincères.

Daniel VALELLE

Président du Syndicat
départemental Trifyl

Evelyne ROUANET

Présidente
du SIPOM de Revel

100% DES EMBALLAGES* ET DES PAPIERS SE TRIENT !

COMME D'HABITUDE...

LES FLACONS,
BOUZEILLES ET
BIDONS EN PLASTIQUE



LES CARTONS ET LES
BRIQUES ALIMENTAIRES



LES PAPIERS



LES EMBALLAGES
MÉTALLIQUES



+ LES NOUVEAUX...

TOUS LES RÔTÉS ET BAROQUETTES



TOUS LES POTS ET TUBES



TOUS LES SACS, SÂCHETS ET FILMS



TOUS LES PETITS EMBALLAGES MÉTALLIQUES



À trier en **vrac**
et bien vidés !



AVEC LEUR
BOUCHON, COUVERCLE
OU OPERCULE !

Une question
sur le tri ?
triercestdonner.fr

*Un emballage est considéré tel quel à protéger les produits alimentaires ou autres.

Les emballages et papiers sont acheminés au
centre de tri TRIFYL, à Labruguière (81) pour être
séparés par matière et préparés pour le recyclage.



C'EST UN EMBALLAGE OU UN PAPIER ?
DIRECTION LE BAC JAUNE ! • D'INFO SUR TRIFYL.FR

LE SAVIEZ-VOUS ?



N'OUBLIONS PAS
DE TRIER AUSSI...

Bouteilles, pots
et bocaux en verre



Vêtements, chaussures, petits
meubles et linge de maison,
Même sèches, trouées et déchirés.



Il y a du **NOUVEAU !**

100% DES EMBALLAGES SE TRIENT



CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT

CITEO



CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT

TARN | HAUT-LANUEDOC
LAURAGAIS | MINERVOIS



Collecte matériel d'écriture

Les écoles et les mairies du territoire ont été sollicitées pour collecter du matériel d'écriture usagé : stylos, feutres, marqueurs, surligneurs, correcteurs.

Vous pouvez donc les stocker et les porter au point de collecte le plus proche de chez vous :

Ecoles de Verdalle : publique et privée.

Les déchets collectés sont ensuite recyclés en banquettes, tables de pique-nique, tours d'arbres (pour protéger l'arbre et s'asseoir) ou assis-debout pour collégiens et lycéens ; bancs ou jardinets pédagogiques à destination des écoles.



Syndicat Mixte du Bassin de l'Agout

Sur le Bassin versant du Sor, Le **Syndicat Mixte du Bassin de l'Agout (SMBA)** a reçu compétence des Communautés de Communes *Lauragais Revel Sorézois* et *Sor Agout* dans la **Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI)**.
bassin-agout.fr

Pour tout questionnement sur les Droits et Devoirs des riverains, problématique en lien avec les milieux aquatiques, le SMBA est à votre écoute et peut également vous orienter auprès de ses partenaires techniques.

EPAGE

**Syndicat Mixte du
Bassin de l'Agout**

Annexe SOR
Mairie - 17 route de
Puylaurens
81700 Blan

Rachida BERRAYAH
Technicienne de rivière

07.80.41.60.50
sor@bassin-agout.fr



NUMEROS UTILES

SAMU	15
POLICE SECOURS	17
SAPEURS POMPIERS	18
Appel d'urgence Européen	112
Urgence pour Personnes Sourdes et Malentendantes	114
MAIRIE	05 63 50 32 48
ECOLE PUBLIQUE	05 63 50 11 94
FOYER RURAL	05 63 50 82 71
CANTINE MUNICIPALE	05 63 50 11 06
AGENCE POSTALE	05 63 59 08 04
ECOLE PRIVEE SAINT-JEAN	05 63 50 35 02
LYCEE PRIVEE TOUSCAYRATS	05 63 50 32 16
MAISON DE RETRAITE TOUSCAYRATS	05 63 50 36 89
COMMUNAUTE DE COMMUNES SOR ET AGOUT	05 63 72 84 84
CENTRE DE LA POUZAQUE	05 63 50 32 75
MAISON DE SANTE VERDALLE	05 63 75 66 58
INFIRMIERES VERDALLE	07 82 16 32 57

COMMERCES DE PROXIMITE

Epicerie PROXI	05 63 50 34 43
Boulangerie ALARY	05 63 50 11 05
Madame ESTEVE Valérie (Traiteur à La Lugarié)	05 63 74 29 58
Coiffure Valé'Tifs	05 63 73 47 31

AMBULANTS

Restauration Italienne - Pizzeria -vendredi soir	06 31 06 50 37
Restauration Asiatique - mercredi soir	06 37 23 17 67
Restauration Réunionnaise - mardi soir	07 77 03 76 12

Contributeurs

Directeur de la publication : Philippe HERLIN

Maquette et mise en page : Karine DE SANTA ELENA,

Commission Communication

Rédaction : Commission Communication, associations, MJC

Photographies : Commission Communication, associations

Impression / Diffusion : Mairie de Verdalle

Tirages : 350 exemplaires

Courriel : communicationverdalle@gmail.com

Horaires du secrétariat de la Mairie :
 lundi : 13h30 à 18h00
 mardi, jeudi et vendredi :
 de 9h00 à 13h00 et de 13h30 à 18h00
 Mercredi et samedi : fermeture

Tel : 05.63.50.32.48

Site internet : www.verdalle.fr

Facebook : Mairie de Verdalle

M. le Maire reçoit sur rendez-vous.

Portrait

Vincent Pouzenc

Un commerçant dynamique au coeur du village

Son visage est maintenant bien connu de tous les verdallais, tout comme sa gentillesse qui a séduit les habitants ! Vincent Pouzenc est depuis bientôt un an, l'heureux propriétaire du commerce multiservices du village. Après une dizaine d'années



en tant que responsable Ressources Humaines d'une entreprise castraise, ce natif de Mazamet a souhaité changer d'horizon pour se tourner vers le commerce. Lorsqu'il a visité l'épicerie verdallaise, ce fût un coup de cœur!

Lui qui était avide de contacts humains, a vu dans la reprise de ce commerce une belle opportunité. Son envie d'être indépendant pouvait enfin se réaliser.

Il lui importait de maintenir le niveau de service, précieux pour les habitants et aussi de développer quelques nouveautés. Ainsi, le point retrait Crédit Agricole a vu le jour, la gamme de vins s'est enrichie et les produits locaux se sont multipliés dans les étals. Il propose une livraison à domicile pour les personnes qui en ont besoin.

La clientèle est restée fidèle et s'est même agrandie ! En effet, Vincent connaît beaucoup de monde et ses diverses activités associatives (dont 15 ans au sein du club de rugby de l'Aviron Castrais) ont contribué à élargir son cercle de connaissances.

Lors de sa prise de fonction, il a eu à cœur de profiter de l'expérience des deux employées Isabelle et Sophie. Elles sont un atout précieux pour le commerce.

Ce papa de deux enfants est un homme comblé et c'est avec plaisir qu'il rejoint chaque jour son lieu de travail. Sa reconversion est une belle réussite et l'épicerie est un point central qui remplit pleinement son rôle dans la vie du village.